

Soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen

Premiers signataires : Coordination lycéenne, AC !, AITEC, Alternative Libertaire, Attac France, CGT 92, CGT Educ'Action - 94, CGT-Paris, CNT-FTE, CNT-FAL, collectif Bella Ciao, Droit d'entrée, Emancipation, fraction de LO l'Étincelle, FA, FCPE Ile de France, FSE - Paris I, FSU, JCR, LCR, LDH, MRAP, No Pasaran, Offensive Libertaire et Sociale - Paris, PCF, Résistons ensemble contre les violences policières et sécuritaires - RP, SCALP-Reflex, SNES Créteil, Fédération SUD Education, SUD-Etudiants, UGICT-CGT 94, UNEF, Union Syndicale Solidaires, UNIR, UNL, les Verts, Voie Proletarienne - journal Partisan

Le Collectif de soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen constate qu'en faisant passer en force la loi Fillon, en refusant de recevoir toutes les composantes de la mobilisation lycéenne et en réprimant violemment les manifestations et les occupations, le gouvernement oppose le mépris et la répression aux revendications de ce mouvement d'abrogation de la loi Fillon et d'attribution de tous les moyens pour la réussite scolaire de tous...

Cette politique est d'autant plus dangereuse qu'elle frappe une jeunesse préoccupée par son avenir, qui est aussi celui du pays.

Le Collectif de soutien aux victimes du mouvement lycéen considère qu'il est temps que cesse la répression de ce mouvement social et agit pour :

- l'abandon des poursuites à l'égard des personnes interpellées lors des différentes initiatives contre la loi Fillon.
- l'abandon des sanctions disciplinaires, administratives, voire pédagogiques contre les lycéens investis dans les mobilisations contre la loi Fillon.

Le collectif appelle les organisations, les personnalités à venir le renforcer et à participer massivement à ses actions :

Quand les lycéens disent

« résistance », le pouvoir répond « prison »

Samuel vient d'être condamné à 5 mois de prison avec sursis, et 500 euros d'amende, alors que le parquet ne requerrait que l'amende, et que le président a refusé d'entendre 2 témoins qui attestaient de son innocence. Après les condamnations à la prison ferme au Mans et avec sursis, ainsi que 6 000 euros d'amende, à Bayonne, on voit bien que le pouvoir utilise la police et des juges qui lui sont acquis, pour tenter de casser les acteurs de ce mouvement qui ose lui résister.

Rassemblements de soutien devant les tribunaux :

Mardi 14 juin, au TGI de Paris, M° Cité, 8 h 30 verdict de Salah et Adrien

Jeudi 16 juin, au TGI de Paris, M° Cité, 8 h 30 procès d'Hicham

Meeting **Vendredi 10 juin** 19 h à la Bourse du travail de Paris, 3 rue du Château d'eau M° République

Manifestation **samedi 11 juin** 14 h République

Soutien financier à l'ordre de CDPE Paris - Souscription Soutien Lycéens, à envoyer à FCPE Paris, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Pétition à signer en ligne sur le site de la FCPE 94 à l'adresse <http://www.fcpe94.org>

Prochaine réunion du collectif de soutien, le mardi 7 juin à 18 h 30, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'eau, M° République

Pour tous contacts comite.soutien@laposte.net, Soutienlyceens-injustementreprises.org (site du collectif 92)

Mise à disposition et distribution de ce tract Fontaine des Innocents, Les Halles, samedi 4 à partir de 14 h

Soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen

Premiers signataires : Coordination lycéenne, AC !, AITEC, Alternative Libertaire, Attac France, CGT 92, CGT Educ'Action - 94, CGT-Paris, CNT-FTE, CNT-FAL, collectif Bella Ciao, Droit d'entrée, Emancipation, fraction de LO l'Étincelle, FA, FCPE Ile de France, FSE - Paris I, FSU, JCR, LCR, LDH, MRAP, No Pasaran, Offensive Libertaire et Sociale - Paris, PCF, Résistons ensemble contre les violences policières et sécuritaires - RP, SCALP-Reflex, SNES Créteil, Fédération SUD Education, SUD-Etudiants, UGICT-CGT 94, UNEF, Union Syndicale Solidaires, UNIR, UNL, les Verts, Voie Proletarienne - journal Partisan

Le Collectif de soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen constate qu'en faisant passer en force la loi Fillon, en refusant de recevoir toutes les composantes de la mobilisation lycéenne et en réprimant violemment les manifestations et les occupations, le gouvernement oppose le mépris et la répression aux revendications de ce mouvement d'abrogation de la loi Fillon et d'attribution de tous les moyens pour la réussite scolaire de tous...

Cette politique est d'autant plus dangereuse qu'elle frappe une jeunesse préoccupée par son avenir, qui est aussi celui du pays.

Le Collectif de soutien aux victimes du mouvement lycéen considère qu'il est temps que cesse la répression de ce mouvement social et agit pour :

- l'abandon des poursuites à l'égard des personnes interpellées lors des différentes initiatives contre la loi Fillon.
- l'abandon des sanctions disciplinaires, administratives, voire pédagogiques contre les lycéens investis dans les mobilisations contre la loi Fillon.

Le collectif appelle les organisations, les personnalités à venir le renforcer et à participer massivement à ses actions :

Quand les lycéens disent

« résistance », le pouvoir répond « prison »

Samuel vient d'être condamné à 5 mois de prison avec sursis, et 500 euros d'amende, alors que le parquet ne requerrait que l'amende, et que le président a refusé d'entendre 2 témoins qui attestaient de son innocence. Après les condamnations à la prison ferme au Mans et avec sursis, ainsi que 6 000 euros d'amende, à Bayonne, on voit bien que le pouvoir utilise la police et des juges qui lui sont acquis, pour tenter de casser les acteurs de ce mouvement qui ose lui résister.

Rassemblements de soutien devant les tribunaux :

Mardi 14 juin, au TGI de Paris, M° Cité, 8 h 30 verdict de Salah et Adrien

Jeudi 16 juin, au TGI de Paris, M° Cité, 8 h 30 procès d'Hicham

Meeting **Vendredi 10 juin** 19 h à la Bourse du travail de Paris, 3 rue du Château d'eau M° République

Manifestation **samedi 11 juin** 14 h République

Soutien financier à l'ordre de CDPE Paris - Souscription Soutien Lycéens, à envoyer à FCPE Paris, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Pétition à signer en ligne sur le site de la FCPE 94 à l'adresse <http://www.fcpe94.org>

Prochaine réunion du collectif de soutien, le mardi 7 juin à 18 h 30, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'eau, M° République

Pour tous contacts comite.soutien@laposte.net, Soutienlyceens-injustementreprises.org (site du collectif 92)

Mise à disposition et distribution de ce tract Fontaine des Innocents, Les Halles, samedi 4 à partir de 14 h